

Evo Morales demande l'abrogation et la révision des articles du nouveau code pénal de la Bolivie



La Paz, 5 janvier (RHC)- Le président de la Bolivie, Evo Morales, a demandé à l'Assemblée Législative Plurinationale d'abroger les articles 137 et 205 et de réviser les articles 293 et 294 du nouveau Code du Système Pénal dans ce pays andin.

Au palais du gouvernement, Evo Morales a précisé qu'il a pris cette décision pour améliorer la santé et la qualité de vie du peuple, spécialement des Boliviens les plus défavorisés.

Le chef d'état bolivien a exhorté les médecins à mettre fin à la grève qu'ils font depuis 43 jours. Il a appelé le secteur des travailleurs des transports à terminer leur mobilisation.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/151909-evo-morales-demande-labrogation-et-la-revision-des-articles-du-nouveau-code-penal-de-la-bolivie>



Radio Habana Cuba